

**Réunion de la Commission de Suivi de Site
S.I.T.C.O.M Côte Sud des Landes pour les sites de
Messanges et Bénesse-Maremne**

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

à Bénesse-Maremne (40)

Jeudi 28 septembre 2017 – 10 heures

Liste des participants

Collège Administration de l'État

Lucien GIUDICELLI	<i>Sous-Préfet, Sous-préfecture de Dax</i>
Muriel JOLLIVET	<i>DREAL Nouvelle-Aquitaine, UD40</i>
Claire CASTAGNEDE-IRAOLA	<i>DREAL Nouvelle-Aquitaine, UD40</i>

Collège « Elus des collectivités territoriales concernées »

Alain CAUNEGRE	<i>Président, SITCOM CSL</i>
Albertine DUTEN	<i>Adjointe, Commune de Bénesse-Maremne</i>
Dany JAMMES	<i>Adjoint, Commune de Vieux-Boucau</i>
Alain MARRON	<i>Adjoint, Commune de Capbreton</i>
Gérard SARRAUTE	<i>Adjoint, Commune de Labenne</i>

Collège « riverains d'installations classées ou associations de protection de l'environnement »

Jean-François LAGUEYRIE

Représentant de l'association de sauvegarde des zones sensibles et de l'environnement de Moliets-et-Maa

Georges CINGAL

Président, SEPANSO Landes

Collège « exploitants de l'installation classée »

Thomas VACHEY	<i>Directeur, SITCOM CSL</i>
Olivier GOYENECHÉ	<i>Chef du service traitement, SITCOM CSL</i>
Dominique PECASTAING	<i>Responsable d'usine, SITCOM CSL</i>
Thierry BERGEROO	<i>Responsable de la réglementation, SITCOM CSL</i>

Collège « salariés de l'installation classée »

David REY	<i>SITCOM CSL</i>
Michaël JEANJAQUET	<i>SITCOM CSL</i>
Laurent LANGEVIN	<i>SITCOM CSL</i>
Jean-Luc ELISSALDE	<i>SITCOM CSL</i>

Autres personnes présentes

Emmanuelle ALVAREZ	<i>SITCOM CSL</i>
---------------------------	-------------------

Ordre du jour

- Adoption du compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2016
- Présentation des activités du SITCOM
- Présentation de l'activité de la DREAL

Documents associés

Annexe 1 : Présentation du SITCOM

Annexe 2 : Présentation de l'activité de la DREAL

10 heures 30 – Début de la réunion

Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2016

En l'absence de remarques émises à son propos, le compte-rendu de la réunion du 6 décembre 2016 est adopté.

Présentation des activités du SITCOM Côte Sud des Landes

Monsieur VACHEY présente succinctement le Syndicat.

Monsieur VACHEY

Souligne que l'entrée en service de la nouvelle Unité de Valorisation Energétique (UVE) va permettre de doubler la part de valorisation énergétique des déchets.

Monsieur VACHEY présente le bilan de l'incinération des déchets sur l'année 2016 et sur l'année 2017 jusqu'au 30 juin.

Monsieur VACHEY

Précise que les usines de Bénesse-Maremne et de Messanges ont fermé le 15 juillet 2016, date à laquelle les essais de l'UVE ont commencé. L'UVE est entrée en fonctionnement industriel en novembre 2016.

Monsieur GOYENECHÉ détaille les contrôles qui sont effectués sur l'UVE.

Monsieur CINGAL

Demande une explication au sujet des dépassements de VLE sur l'année.

Monsieur GOYENECHÉ

Explique qu'ils correspondent à la phase de réglages qui a suivi la mise en service industrielle.

Madame ALVAREZ commente le résultat des contrôles effectués sur l'aire de lavage des bennes à ordures ménagères.

Monsieur GOYENECHÉ

Indique que les rejets de dioxines observés sur le site sont trente fois inférieurs à la norme.

Précise que l'UVE produit 4,5 millions de kilowattheure en moyenne par mois.

Madame ALVAREZ

Indique qu'aucun incident ou accident n'a eu lieu depuis la mise en service de l'usine.

Monsieur GOYENECHÉ détaille les activités de la plate-forme, parmi lesquelles la production d'un compost certifié Ecocert pour l'agriculture biologique.

Madame ALVAREZ

Présente les contrôles effectués sur la plate-forme et précise que toutes les valeurs respectent les normes réglementaires en vigueur.

Indique que trois incidents ont eu lieu sur le site depuis la dernière réunion.

Monsieur VACHEY

Souligne qu'une étude spécifique de sécurisation de la plate-forme vis-à-vis du risque incendie a été lancée.

Monsieur CINGAL

Demande s'il a été noté des différences d'analyses sur les mâchefers et les REFIOM entre les anciennes unités d'incinération et la nouvelle UVE.

Monsieur GOYENECHÉ

Confirme que les résultats observés sont désormais bien meilleurs que sur les anciens fours, qui avaient eux-mêmes des résultats acceptables.

Monsieur CINGAL

Suggère qu'une comparaison entre ces différents résultats soit présentée lors de la prochaine réunion.

Monsieur VACHEY

Indique qu'il y aura alors davantage de recul pour apprécier ces données.

Madame JOLLIVET

Souhaite savoir si la nouvelle UVE a une influence sur la durée de maturation des mâchefers.

Monsieur GOYENECHÉ

Précise que les analyses nécessaires pour répondre à cette question n'ont pas été conduites.

Monsieur VACHEY

Ajoute que le SITCOM n'a pas de contraintes temporelles à respecter, ce qui explique l'absence de données sur la durée de séjour des mâchefers sur la plate-forme.

Madame ALVAREZ

Rapporte que l'alarme du portique « entrée » liée à la radioactivité s'est déclenchée le 3 août 2017.

Monsieur CINGAL

S'enquiert de la cause de cette alarme.

Madame ALVAREZ

Explique qu'une couche hygiénique en provenance de l'hôpital de Dax en est à l'origine.

Monsieur VACHEY présente les travaux de démantèlement de l'ancienne usine de Bénésse-Maremne, dont le coût est de 200 000 euros.

Monsieur CINGAL

Demande si cette somme correspond au coût réel des travaux.

Monsieur VACHEY

Souligne qu'il s'agit du coût payé par le SITCOM après déduction de la valorisation des déchets issus du démantèlement.

Monsieur CINGAL

Souhaite savoir si le traitement des déchets amiantés a présenté des difficultés.

Monsieur VACHEY

Répond que les rares déchets amiantés du site ont fait l'objet d'un plan de retrait établi avec une entreprise spécialisée.

Le SITCOM s'est engagé dans une démarche qui vise à obtenir une certification ISO 50 001 liée au management énergétique d'ici fin 2017.

Monsieur CINGAL

Souhaite obtenir des précisions sur la manière dont la réforme en cours des instances du personnel va affecter le SITCOM.

Monsieur VACHEY

Confirme que la volonté des équipes est de promouvoir le dialogue en interne et souligne que des réunions régulières seront maintenues avec les instances de représentation du personnel.

L'enquête publique réalisée en juillet-août concernant la plate-forme de maturation des mâchefers n'a donné lieu à aucune remarque. Par ailleurs, le projet prévoit la couverture du bâtiment en panneaux photovoltaïques.

Monsieur CINGAL

Exprime la satisfaction de la SEPANSO Landes concernant l'installation des panneaux photovoltaïques.

Monsieur VACHEY

Indique cependant que le projet doit encore remporter l'appel d'offres pour être finalisé.

Monsieur GIUDICELLI

Affirme mettre beaucoup d'espoir dans cette UVE et salue le travail mené par le Président du Syndicat.

L'enjeu est désormais la réhabilitation du site de Messanges suite au démantèlement prochain de l'usine.

Présentation de l'activité de la DREAL

Madame JOLLIVET présente les résultats des inspections réalisées par la DREAL, au cours desquelles aucune non-conformité majeure n'a été constatée.

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Sous-Préfet remercie l'assemblée et lève la séance.

11 heures 15 – Clôture de la réunion

En complément de la réunion, M. le Sous-Préfet a sollicité qu'une visite de l'UVE soit réalisée, ce que les représentants du SITCOM ont accepté. La visite a débuté au niveau de la salle de contrôle, qui permet d'avoir une vision directe sur la fosse de réception des déchets. Après une explication sur le principe de fonctionnement, la supervision et le travail des agents en charge du chargement du four, la visite s'est poursuivie au niveau du four d'incinération et des équipements de traitement des fumées, avant de s'achever par la turbine de production d'électricité.

Commission de Suivi de Site

Réunion du 28 septembre 2017



Présentation

Présentation du SITCOM Côte sud des Landes

Création : 1969

Statut : Syndicat mixte

Adhérents : 76 membres

4 communautés de communes

1 communauté d'agglomération

Population :

170 000 habitants sédentaires (INSEE)

204 000 habitants sédentaires (DGF)

350 000 habitants estivale

Compétence : Gestion des déchets ménagers et assimilés de la côte sud des Landes

Déchets traités par an : 272 000 tonnes

Service public en régie



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Présentation du SITCOM Côte sud des Landes

Moyens de collecte :

22 déchetteries

600 points d'apport volontaire

8 000 points de regroupement soit

13 300 conteneurs à ordures ménagères

Moyens de traitement

1 unité de valorisation énergétique

1 plate-forme multimatériaux

4 installations de stockage des déchets inertes (ISDI)

2 centres de transit

Effectifs

285 agents permanents

60 saisonniers

Matériel

130 véhicules et engins



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

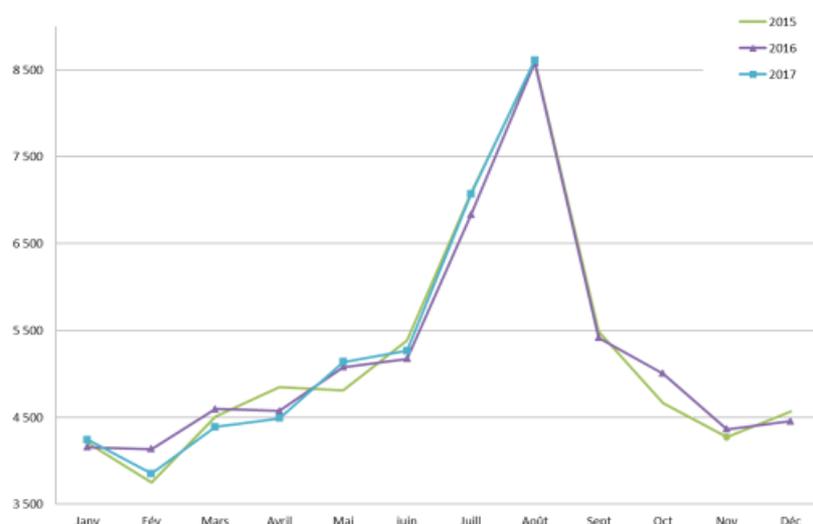
Bilan quantitatif

Bilan global 2016 (en tonnes)

	Valorisation	Elimination	TOTAL	Ratio (%)
Tri sélectif (emballage + papier)	13 214		13 214	4,9
Ordures ménagères résiduelles	7320	57 254	64 574	23,8
Déchetterie	87847	79315	167 162	61,5
Déchets spéciaux		267	267	0,1
Tiers	7 055	19 457	26 512	9,8
Total	115 436	156 293	271 729	
Ratio (%)	42,5	57,5		

En 2017, grâce à la valorisation énergétique, le taux de valorisation global (hors inertes) sera d'environ **98 %**.

Les ordures ménagères résiduelles 2015-2017 (en tonnes)



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Déchets incinérés 2016-2017 (en tonnes)

	Ordures ménagères et assimilés (OM)	Déchets industriels banals (DIB)	DVE	H.P.C.I. et manutentions spéciales (HPCI)	Total
2016					
UIOM de Bénése-Maremne	15 519	40	0	4	15 563
UVE de Bénése-Maremne	28 863	69	2 369	3	31 301
UIOM de Messanges	8 633	4	83	0	8 720
jusqu'au 30 juin 2017					
UVE de Bénése-Maremne	32 217	160	7 691	8	40 076



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Produits issus de l'incinération 2016-2017 (en tonnes)

	Mâchefers		REFIOM	
	Quantité (en tonnes)	En % des OM*	Quantité (en tonnes)	En % des OM*
2016				
UIOM de Bénesse-Marenne	4 280	27	271	1,7
UVE de Bénesse-Marenne	7 262	23	832	2,6
UIOM de Messanges	2 070	24	309	3,5
jusqu'au 30 juin 2017				
UVE de Bénesse-Marenne	7 166	18	1 073	2,3

Les UIOM de Bénesse-Marenne et Messanges ont cessé leur activité le 15 juillet 2016, date à laquelle les essais d'incinération ont débuté sur l'UVE de Bénesse-Marenne

* OM : Ordures Ménagères



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Site de Bénesse-Marenne

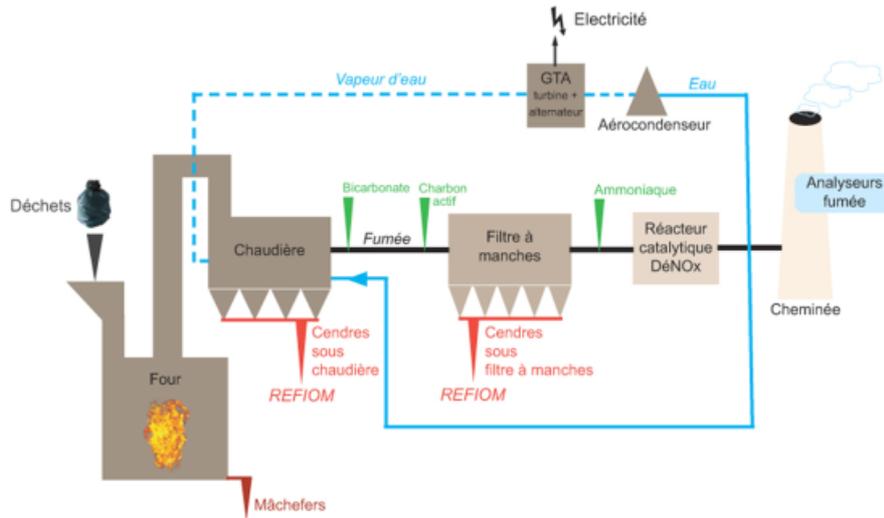


Unité de Valorisation Énergétique

Historique

- L'unité de Valorisation Énergétique a été mise en service le 23 novembre 2016 après une longue phase de mise en marche industrielle.
- Equipée d'un four d'une capacité nominale de 11,2 tonnes/h, sa capacité administrative annuelle est de 83 000 tonnes/an

Process de l'usine



Contrôles

Résultats des contrôles

Dépassements VLE 2017 (VLE 30 min) : 75% en-dessous du seuil réglementaire

	CO	COT	HCl	HF	NH3	NOx	SO2	Pous.	Heures
Janvier	2		0,5						2,5
Février (*1)	1		2,5					0,5	4
Mars (*2)	0,5	0,5	0,5						1,5
Avril	0,5		1,5						2
Mai			1,5					1,5	3
Juin			0,5						0,5
Juillet									
Août									
Septembre									
Octobre									
Novembre									
Décembre									
Total 2017	4	0,5	7					2	13,5

(*1) 21 février 2017 : 2 dépassements simultanés : HCl et poussières.

(*2) 03 mars 2017 : 2 dépassements simultanés : CO et COT

Résultats des contrôles

Les rejets de l'aire de lavage des Bennes Ordures ménagères 2017

	Valeurs limites (mg/l)	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
pH	5,5-8,5			6,5	6,7	6,6	6,2	6,4
T°C	< 30°C			14,3	15,1	20,5	24	21,3
DCO	2 000			680	1840	1020	2410	800
MES	600			210	1700	330	640	200
COT	640			180	160	220	590	97
Aox	5			0,0689	0,477	0,14	0,277	0,139
CN libres	0,1			0,003	0,002	0,001	0,003	0,0021
Hydrocarbures	5			3,8	22	6,9	18	4,6
Fluorures	15			<0,25	<0,05	0,2	0,22	0,19
Arsenic	0,1			<0,005	0,02	0,024	0,011	<0,005
Cadmium	0,05			<0,0005	0,0024	0,00068	0,0011	<0,0005
Cuivre	0,5			0,16	1,1	0,23	0,38	0,11
Mercur	0,03			0,00008	0,00040	0,00012	0,00019	0,00008
Nickel	0,5			0,013	0,051	0,019	0,034	0,018
Plomb	0,2			0,028	0,19	0,034	0,069	0,013
Zinc	1,5			0,2	1,4	0,81	2,1	2
Thallium	0,05			<0,0002	<0,002	<0,002	<0,002	<0,002
Chrome	0,5			0,026	0,11	0,033	0,047	0,03
Dioxines	0,3ng/l			0,023			0,0105	

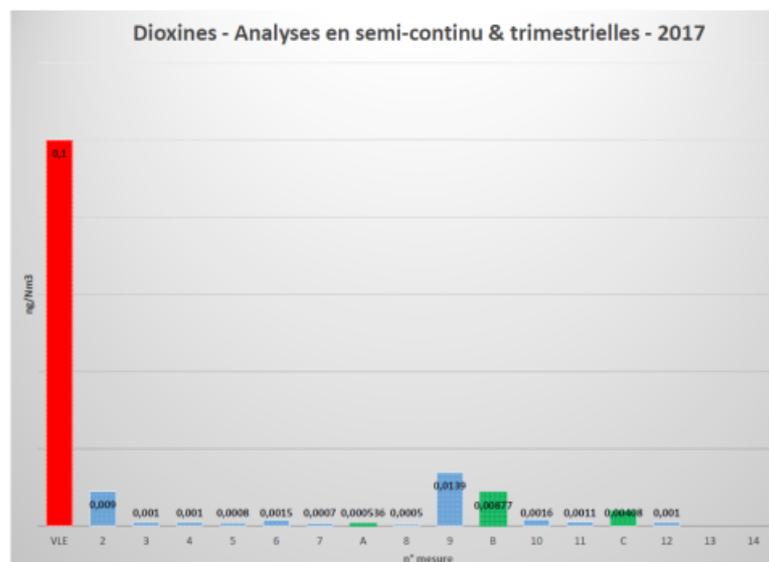
Résultats des contrôles

Les rejets gazeux 2017 – analyses trimestrielles

Paramètres	Unités	Valeurs limites	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre
Vitesse	m/s	> 14	15,5	15,2
Débit sec	Nm ³ /h		52 600	54 300
Humidité	%		13,9	14,6
Oxygène	%		9,26	9,03
Dioxyde de carbone	%		10	9,98
Poussières	mg/Nm ³	< 5	/	0,175
Monoxyde de carbone	mg/Nm ³	< 30	/	2,88
Oxydes d'azote	mg/Nm ³	< 75	/	79,9
Composés organiques volatils totaux	mg/Nm ³	< 10	/	4,49
Oxydes de soufre	mg/Nm ³	< 40	/	7,31
Acide chlorhydrique	mg/Nm ³	< 8	7,05	1,41
Acide fluorhydrique	mg/Nm ³	< 1	0,0714	0,184
Cadmium + Thallium	mg/Nm ³	< 0,05	0,000051	0,00128
Mercure	mg/Nm ³	< 0,05	0,0031	0,00021
Sb + As + Pb + Cr + Co + Mn + Ni + V	mg/Nm ³	< 0,5	0,035	0,0293
Dioxines	ng/Nm ³	< 0,1	0,00054	0,0087

Résultats des contrôles

Les rejets gazeux 2017 – analyses dioxines en semi-continu



Résultats des contrôles

Les eaux pluviales 2017

Une analyse dépasse les valeurs limites : le cuivre (bassin 5) du 1^{er} trimestre 2017

Les analyses de sol 2016

Paramètres	Unités	Référence (1)	bruit de fond	point de retombées maximales	point de retombées maximales
Cadmium	mg/kg de MS	0,05 à 2*	0,05	0,05	0,05
Chrome	mg/kg de MS	10 à 150*	6,11	64,2	22,3
Cuivre	mg/kg de MS	2 à 62*	1,57	3	1,98
Mercure	mg/kg de MS	0,02 à 0,1*	0,025	0,025	0,025
Nickel	mg/kg de MS	2 à 130*	5	7	6
Plomb	mg/kg de MS	9 à 90*	11	18	12
Arsenic	mg/kg de MS	1 à 60*	1,3	0,58	1,87
Dioxines & furanes	pg/g	100**	2,3	6,1	2,7

* teneurs totales en métaux lourds dans les sols français dans les sols ordinaires ou en cas d'anomalies naturelles modérées (source: INRA- programme ASPITET)

** seuils d'actions fixés en Allemagne et en Suisse (source : BRGM- dioxines/furannes dans les sols français : troisième état des lieux analyses1998-2012)

(1) valeurs indicatives non réglementaires

Résultats des contrôles

Les mâchefers bruts 2017

Paramètres	valeur limite	janv	Févr	Mars	avril	mai	juin	juillet
COT	< 3%	0,58%	0,52%	0,45%	0,48%	0,93%	0,64%	0,67%

Les analyses de lait 2015-2016

Paramètres	Unité	Valeur limite*	2015	2016
Dioxines & furanes	pg/g de matière grasse	2,5	0,2	0,23

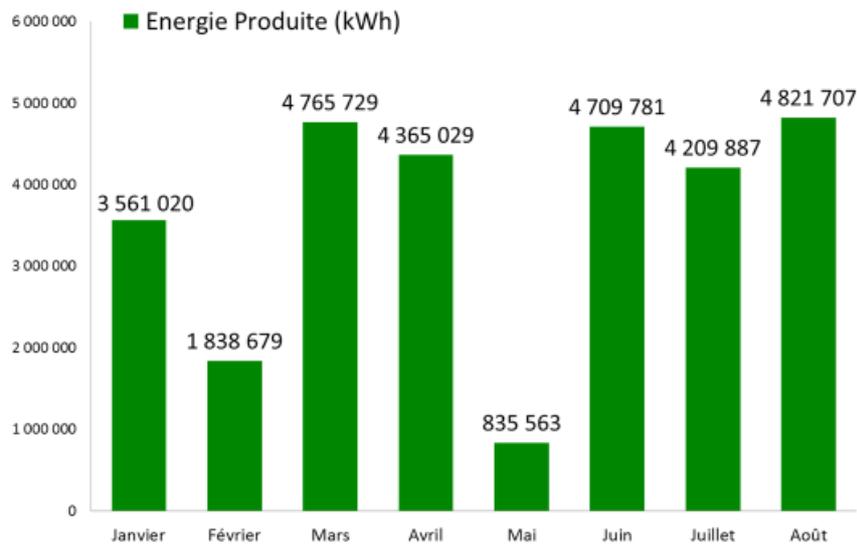
* Règlement CE n°1831/2003 du 22 septembre 2003 portant fixation des teneurs maximales pour certains contaminants dans les denrées alimentaires

Résultats des contrôles

Les piézomètres 1^{er} semestre 2017

Paramètres	Unité	Aval		Aval dech		Aval lointain	
		P20	P21	P22	P23	P29	P29
DCO	mg/l	22	24	40	32	18	
COT	mg/l	2,9	8,9	17	13	2,9	
DBO5	mg/l	0,5	0,6	1,5	1	0,25	
MES	mg/l	1	1	1	9,8	5,9	
Conductivité	µS/cm	202	830	1140	988	247	
Potentiel Redox	Mv	158	133	74	176	187	
Azote kjeldahl	mg/l	1,4	1,4	2	3,6	0,77	
Ammonium	mg/l	1,2	1,1	1,6	3,6	0,38	
Phosphore total	mg/l	0,177	0,087	0,074	0,089	0,103	
Chlorures	mg/l	34	54	100	220	31	
indice hydrocarbure	mg/l	0,025	0,025	0,025	0,025	0,025	
Chrome	µg/l	2,8	1,8	2,9	1,9	0,5	
Arsenic	µg/l	2,2	12	3,3	1,6	2,3	
Cadmium	µg/l	0,012	0,012	0,012	0,012	0,012	
Mercuré	µg/l	0,0075	0,0125	0,0075	0,0075	0,0075	
Manganèse	µg/l	82	47	23	110	92	
Thallium	µg/l	0,2	0,46	0,71	0,4	0,2	
Etain	µg/l	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Cuivre	µg/l	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Nickel	µg/l	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Cobalt	µg/l	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	
Vanadium	µg/l	14	6,4	9,7	5,8	0,73	
Zinc	µg/l	2,5	2,5	7,1	7,7	2,5	
Plomb	µg/l	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	
Coliformes totaux	nbr/100ml	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	
Echerichia Coli	nbr/100ml	20	20	20	20	20	

Production d'électricité 2017



Incidents ou accidents

Incidents ou accidents

Article R 512-69 du Code de l'Environnement

Pas d'incidents ou d'accidents depuis la mise en service de l'UVE.



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Plate-forme

Historique

Mise en service en mai 2000 - Superficie de 9 hectares

Activités

Maturation et tri des mâchefers

Compostage des déchets verts

Transit et reconditionnement des déchets spéciaux

Traitement du bois

Mise en balle des ordures ménagères

Transit des déchets valorisables

Vente de produits et distribution de composteurs



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Contrôles

Résultats des contrôles

Les rejets de la lagune 2017

	Valeurs limites (mg/l)	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin
pH	5,5-8,5	pas de rejet	7,9	8	8	7,7	pas de rejet
T°C	< 30°C		11,2	14,5	15,3	20,9	
DCO	1 000		380	230	390	190	
MES	500		100	46	180	41	
DBO5	200		76	30	50	20	
Nitrites			0,0075	0,0075	0,0075	0,0075	
Nitrates			0,125	0,125	0,125	0,125	
N Kjeldahl			25	19	17	9,3	
N Global	50		25	19	17	9,3	
Phosphore total	10		1,83	1,13	1,26	0,66700	

Les eaux pluviales 2016

Toutes les analyses respectent les valeurs limites.

Résultats des contrôles

Les graves de mâchefers 2017

Toutes les analyses respectent les valeurs limites et les graves sont donc valorisables.

Le compost de déchets verts 2016-2017

Toutes les analyses respectent les valeurs limite et les andains sont donc conformes à la norme NFU 44-051



Incidents ou accidents

Incidents ou accidents

Article R 512-69 du Code de l'Environnement

12 décembre 2016 : incendie au niveau du bâtiment de mise en balles des ordures ménagères.

- Les eaux d'extinction d'incendie (1 200 m³) ont été stockées dans un bassin tampon, analysées selon les recommandations de l'INRS et en l'absence de pollution détectée, envoyées à la station d'épuration du GRIOUAT.

- Une étude pour améliorer la sécurité incendie des bâtiments de la plateforme a été engagée.

26 avril 2017 : Incendie du broyeur lent (stocké à l'extérieur) qui ne s'est pas propagé et était vraisemblablement d'origine criminelle.

15 mai 2017 : Incendie d'un stock (stockage extérieur) de déchets broyés rapidement maîtrisé.

- Les déchets ont été confinés sous une couche de sable (pas de rejet d'eau d'extinction d'incendie)

- Des traces d'effraction ayant été relevées, un système de vidéo-surveillance est envisagé.



Syndicat Intercommunal pour le Traitement et la Collecte des Ordures Ménagères

Détection radioactivité

Le 03 août 2017, le chargement d'un polybenne remorque venant du centre de transit a entraîné le déclenchement de l'alarme du portique « entrée » de la plateforme de Bénèsse-Maremne.

La première benne contenait des Ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération du grand Dax et le caisson, des déchets assimilables à des Ordures ménagères issus de l'hôpital de Dax.

Le caisson contenant les déchets de l'hôpital est responsable du déclenchement de l'alarme. Le caisson a été déposé sur une aire sécurisée du site à l'écart de toutes activités courantes.

Cette opération a permis de localiser les déchets radioactifs à l'origine du déclenchement d'alarme du 03/08/2017. Il s'agit de plusieurs couches adultes.

Un contrôle régulier à l'aide du radiamètre portable permettra de contrôler la décroissance de la radioactivité et dès que le niveau de décroissance suffisant sera atteint, les déchets pourront être éliminés.

Evolution et perspectives

Usines d'incinération

Démantèlement de l'UIOM de Bénése-Maremne

- Les travaux de démantèlement sont en cours et devraient s'achever le 30 septembre 2017.
- Travaux confiés à l'entreprise GENIER-DEFORGE/COLAS pour un montant de 199 900 € HT.



Usines d'incinération

Démantèlement de l'UIOM de Bénése-Maremne



Usines d'incinération

Site de Messanges

Dossier en cours pour un démantèlement prévu en 2018.

Le site reste un centre de transit d'ordures ménagères et d'emballages.

La station de distribution de carburant est conservée pour la collecte du nord.

UVE de Bénése-Maremne

L'année 2018 sera consacrée à l'optimisation des performances de l'UVE, tant d'un point de vue environnemental que technique et financier.

Démarche de certification ISO 50001 engagée, objectif de certification pour fin 2017

Plate-forme multimatériaux

- Dépôt du dossier de demande d'autorisation d'exploiter le 6 septembre 2016.
- Dépôt du dossier de demande de dérogation pour la destruction de site de reproduction d'espèces protégées le 10 novembre 2016.
- Enquête publique en juillet-Août 2017 qui n'a donné lieu à aucune remarque.

Les travaux en cours :

- Création d'une nouvelle plate-forme de maturation des mâchefers couverte liée à la capacité d'incinération de l'UVE de 83 000 tonnes.
- Réaménagement général de la plate-forme en terme de gestion des eaux, de circulation, ...

C.S.S. UIOM de Bénése-Maremne et UIOM de Messange

**Bilan des actions DREAL
28 septembre 2017**



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/>

Sommaire

- Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 6 décembre 2016
- Décisions individuelles



Inspections DREAL réalisées depuis la CSS du 6 décembre 2016

- Inspection du 21 décembre 2016 sur l'UVE de Bénesse
 - Aucune non-conformité majeure constatée
 - Des améliorations à réaliser concernant :
 - les plans des réseaux
 - les bassins de confinement
 - la limitation des rejets atmosphériques lors des dépotages
 - la formation incendie
 - la formalisation des consignes
 - la prise en compte des valeurs limites de l'arrêté préfectoral
 - Réponse aux rapports d'inspection reçus le 24 mars 2017



- Inspections sur la plate-forme multidéchets de Bénesse suite aux incidents : 20 décembre 2016, 16 mai 2017

3

Décisions individuelles

- Aucun acte administratif établi depuis la dernière CSS



4